



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE

Comité du Personnel  
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 27 janvier 2009  
MDM D(2008)

**NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CLP-BRUXELLES**

**Objet:           Projet d'ordre du jour la réunion plénière du CLP « 2-09 »  
du mardi 3 février 2009 de 9h30 à 13h00, salle J79/Loi 80 02/CLP-  
CCP**

**Conformément à l'article 20 alinéa 2, il est rappelé que les élus se doivent de participer aux travaux et que leur indisponibilité éventuelle doit être dûment justifiée auprès du secrétariat au plus tard la veille de la plénière.**

- 9h30    1.       Adoption de l'ordre du jour  
9h40    2.       Approbation de comptes-rendus  
9h45    3.       Information des prochains comités paritaires sous tutelle CLP et mandats.  
10h00   4.       Points à débattre :  
          4.1. Préparation de la rencontre 10/2 16h CLP – Cabinet commissaire Orban.  
          4.2. Préparation de la rencontre 6/3 9h30 CLP – M. Chène.  
          4.3. Assemblée générale du 20 février : rapport, bureau électoral.  
12h00   5.       Informations du bureau / Suivi des décisions antérieures pour mémoire :  
          5.1. Liste des désignations et entérinement de celles-ci  
          5.2. Renouvellement de la délégation interprètes.  
12h30   6.       Divers

**Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 9h45, une seconde séance aura lieu à 9h45 avec un quorum à la majorité simple, le présent ordre du jour valant mutatis-mutandis également pour cette seconde séance.**

Michel DE MEERLEER  
Secrétaire du CLP